

Direction des Transports, de la Voirie et des Déplacements
Service Grands Projets
Affaire suivie par
Bertrand GEORGES
courriel : bertrand.georges@valdemarne.fr
tél. : 01 49 56 55 70

Madame Valérie PECRESSE
Présidente
Ile-de-France Mobilités
41 rue de Châteaudun
75009 PARIS

Créteil, le 13 décembre 2017

OBJET : Calendrier de réalisation du Téléal (Câble A)

Madame la Présidente,

Le Département du Val-de-Marne et les villes de Créteil, Limeil-Brévannes, Valenton et Villeneuve-Saint-Georges soutiennent depuis de nombreuses années le projet de liaison par câble aérien Téléal (Câble A). Vous avez pu exprimer à plusieurs reprises votre souhait de voir ce projet exemplaire se réaliser et nous vous en remercions.

Toutes les études qui ont été menées par Ile-de-France Mobilités (Syndicat des Transports d'Ile-de-France) ou le Département du Val-de-Marne depuis 2009, au stade de l'émergence ou de la faisabilité du projet, ont montré la pertinence de ce mode de transport précis pour desservir efficacement les populations, accompagner son développement urbain exceptionnel et permettre le désenclavement économique et social du sud de ce territoire.

Les différentes étapes de rencontres avec la population à l'initiative du Département en 2013 puis par le Syndicat des Transports en 2016 ont révélé un consensus des élus et une très forte attente de ce projet qui répond aux besoins réels de mobilités des habitants. La mobilisation a été à chaque fois importante et le projet a ainsi été très largement plébiscité.

Outre son aspect fonctionnel, le Téléal est également porteur d'enjeux très forts en matière de développement urbain et de développement durable, dans un contexte d'épisodes de pics de pollutions de plus en plus fréquents et sévères que subit la population de l'agglomération parisienne.

Après avoir réalisé des études entre 2012 et 2013, Ile-de-France Mobilités assure depuis le 26 septembre 2013 la maîtrise d'ouvrage de ce projet et a mené les études de DOCP présentées à la concertation. Actuellement vos services réalisent les études de Schéma de Principe en vue de la tenue d'une enquête publique en 2018.

La conduite d'un projet de transports collectifs en milieu urbain implique de résoudre pas à pas les sujets rencontrés. Dans ce cas précis, l'usage du téléphérique urbain en milieu urbain a impliqué une exigence accrue – parfois exacerbée et injustifiée de la part de partenaires tiers - en phase très amont, occasionnant des compléments d'études et d'autres aléas qui ont tous progressivement été levés par l'engagement de vos services et des collectivités. D'autres questions trouveront leur résolution à l'avancement des études.

Il faut saluer l'implication de vos services afin de conduire à bien ces études, mais ces dernières semblent prendre un retard significatif qui fait craindre de ne pouvoir tenir le calendrier de l'opération. D'ores et déjà, des signaux semblent indiquer un décalage de l'enquête publique de plusieurs trimestres. Pourtant, il semble encore possible d'envisager une mise en service du projet en 2021.

Aussi, **nous souhaitons la tenue urgente d'un Comité de Suivi** afin de faire un point sur le projet, sur les sujets localisés qui méritent une meilleure coordination et un dialogue renforcé avec les collectivités et les habitants. **Il est impératif pour nos collectivités de valider au plus vite le Schéma de Principe** par son inscription à l'ordre du jour du prochain Conseil d'Administration du Syndicat des Transports.

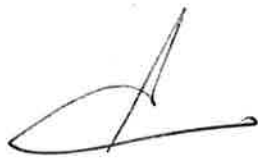
L'adoption du Schéma de Principe et l'engagement de l'Avant-Projet dans les plus brefs délais permettront également d'apporter des réponses plus précises aux questions en suspens, notamment concernant l'implantation des stations.

Par ailleurs, il nous semble capital d'engager parallèlement les consultations nécessaires en mobilisant les financeurs du projet. La convention de financement actuelle, qui engage le Département du Val-de-Marne et la Région Ile-de-France, se tarit. Il est devenu nécessaire de préparer dès à présent une nouvelle convention de financement au premier trimestre 2018 afin d'éviter toute mise en sommeil des études.

Nous vous prions de croire, Madame la Présidente, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

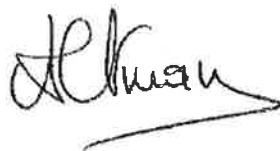
Christian FAVIER

Président du Conseil départemental
du Val-de-Marne



Sylvie ALTMAN

Maire de Villeneuve-Saint Georges



Françoise LECOUFLE

Maire de Limeil-Brévannes
Conseillère départementale



Françoise BAUD

Maire de Valenton



Copie :

Laurent CATHALA, Président de Grand Paris Sud Est Avenir, Maire de Créteil

Valérie PECRESSE, Présidente de la Région Ile-de-France

Gilles LEBLANC, Directeur régional et interdépartemental de l'équipement et de l'aménagement d'Ile-de-France